

**Décision portant nomination des représentants des usagers au conseil du
Département transverse Langues, Lettres, et Communication (DLLC) de
l'université de Bordeaux**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-2, L719-1 et D719-1 et suivants ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu les statuts du collège Sciences et Technologies ;

Vu les statuts du département transverse Langues, Lettres et Communication (DLLC) ;

Vu le procès-verbal du conseil du collège Sciences et Technologies en date du jeudi 10 juillet 2025 ;

Considérant les candidatures reçues ;

**Le président de l'université de Bordeaux
DECIDE**

Article 1. Proclamation des résultats

Les représentants des usagers du conseil du collège Sciences et Technologies ont été convoqués pour élire les représentants titulaires et suppléants des usagers au sein du conseil du DLLC de l'université de Bordeaux lors du conseil en date du 10 juillet 2025 pour la liste candidate suivante :

- ◆ **François Ambre**, titulaire
- ◆ **Duclos Théo**, titulaire
- ◆ **Braccini Rebecca**, suppléante
- ◆ **Martin Pierre**, suppléant

et se sont prononcés comme suit :

1^{er} tour du scrutin :

- ◆ Nombre d'électeurs : 10
- ◆ Nombre de votants : 9
- ◆ Nombre de bulletins blancs : 1
- ◆ Nombre de suffrages exprimés¹ : 8
- ◆ **Nombre de voix pour la liste candidate : 8**

¹ Ce nombre correspond aux nombres de votants moins le nombre de bulletins blanc ou nuls

Article 2. Durée des mandats

Le mandat des élus prend effet à compter du 10 juillet 2025 pour un mandat de deux ans, soit jusqu'au 9 juillet 2027.

Ils siègeront valablement jusqu'à la désignation de leurs successeurs.

Article 3. Exécution

Le directeur général des services de l'université de Bordeaux est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 4. Publication

La présente décision sera affichée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux figurant à l'annexe 4 des statuts de l'établissement et publiés sur le site internet de l'université.

Fait à Talence, le 2 septembre 2025

Dean Lewis
Président de l'université de Bordeaux

Par délégation
Julien Ropiquet
Directeur des affaires juridiques

